

DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 1 FPP (FORMATION À PARTIR DE LA PRATIQUE) 2026-2027

Études de Psychologie
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
NOTICE EXPLICATIVE

Pour préparer votre dossier de demande d'admission, merci de lire attentivement ce qui suit.

En FPP, comme dans le « régime général », le passage de la Licence 3 au Master fait l'objet d'une sélection.

Pour cette candidature d'entrée en master, vous devez choisir une des trois options proposées :

- Soit le master « Psychopathologie Clinique Psychanalytique » (PCP)
- Soit le master « Psychologie Sociale du Travail et des Organisations » (PSTO)
- Soit le master « Psychologie de l'Éducation et de la Formation » (PEF)

Le dossier de candidature de master 1 doit permettre à la commission pédagogique de :

- Comprendre la cohérence du parcours du professionnel- étudiant ;
- Mesurer sa capacité à s'engager dans une recherche « à partir de la Pratique », dans une approche pluridisciplinaire entre le champ de la psychologie (clinique ou sociale ou du travail...) d'une part, et une autre discipline des sciences humaines (sociologie, droit, linguistique, anthropologie, histoire ...) et de la neurobiologie, d'autre part.

Liste des pièces et informations nécessaires à la constitution de votre dossier de M1

➤ Une **lettre de motivation** détaillée dans laquelle, tout en évitant de répéter les éléments déjà mentionnés par ailleurs, vous vous attachez à faire comprendre le sens d'une trajectoire qui vous conduit aujourd'hui à demander votre admission en FPP. Vous avez une entière liberté pour la composer. On peut toutefois penser qu'elle devrait finalement avoir apporté la réponse à au moins trois questions : Pourquoi des études de psychologie ? Pourquoi en FPP ? Pourquoi maintenant ?

➤ Un **CV** : Les informations sur vos activités professionnelles et sur vos formations sont à donner chronologiquement, de façon à la fois complète, précise et succincte. Le cas échéant, ajoutez les activités non professionnelles que vous considérez comme une « pratique relationnelle et sociale ».

➤ Une **attestation de travail récente** couvrant 3 années. Les non-salariés sont priés de fournir une attestation sur l'honneur accompagnée de tout document d'enregistrement d'activité officielle (K-bis, Avis de situation au répertoire SIRENE...).

➤ Une copie numérique du **baccalauréat** ou d'un équivalent (l'original pourra vous être demandé ultérieurement)

Si vous n'avez jamais été inscrit(e) dans une université française : photocopie du baccalauréat ou diplôme équivalent (DAEU, etc.)

➤ Une copie numérique des **diplômes d'études supérieurs** (les originaux pourront vous être demandés ultérieurement)

Si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université française : scan du PV des résultats obtenus à la dernière session (avec votre numéro d'étudiant(e) si vous étiez inscrit(e) à l'Université Lyon 2).

➤ Une **analyse de votre parcours de formation** (entre 4 et 5 pages). Il s'agit d'un regard autoréflexif sur votre parcours, du sens que vous y donnez rétrospectivement.

➤ Un fichier mentionnant vos activités non professionnelles (si vous n'en avez pas, téléchargez un document indiquant « néant »)

➤ Le **questionnaire FPP** où il vous sera demandé de compléter les rubriques suivantes :

Travaux, publications :

Mentionnez les écrits que vous avez eu l'occasion de produire, avec leur titre, éventuellement le sujet si le titre n'est pas assez explicite, la date, le cadre dans lequel vous les avez écrits, et, en cas de publication : les références bibliographiques (ne pas joindre les travaux.)

Question sur votre pratique :

Il s'agit de nous faire comprendre ici quelles expériences réelles, présentes ou du passé proche motivent votre désir de faire des études de psychologie et vous paraissent de nature à nourrir votre travail personnel d'élaboration. Ce peut être votre activité professionnelle ; ce peut

être la conjonction de plusieurs espaces d'expérience. Retenez qu'à nos yeux c'est à vous qu'il appartient de dire ce que vous considérez comme votre pratique.

Question sur vos projets :

Il n'est pas nécessaire pour entrer en FPP (Licence) d'avoir un « projet de recherche » en bonne et due forme. Indiquez ici l'état actuel de ce que vous vous proposez de travailler... même si vous en êtes à la première étape, qui est... justement de le chercher. Et souvenez-vous que ce qu'on appelle usuellement un « sujet » n'est pas forcément la meilleure façon de faire comprendre l'état d'un « chantier ».

- Une **ébauche de projet de recherche** (entre 2 et 5 pages).

Ce dossier de candidature électronique doit être complet et déposé sur *eCandidat* **entre le 4 mai et le 1^{er} juin 2026**. Votre dossier sera ensuite étudié par une commission d'admission qui vous convoquera le cas échéant à un **entretien d'admission les 18 et 19 juin** (dates sous réserve de modifications).

Les résultats des candidatures seront connus le lundi 22 juin 2026 via eCandidat. Si vous êtes sélectionné, vous avez jusqu'au 10 juillet 2026 pour confirmer votre candidature sur la plateforme eCandidat.

Si vous êtes en liste complémentaire, cela signifie que votre candidature n'a pas encore de réponse définitive. Lors de la seconde vague d'inscription, nous pourrions valider des profils de candidatures en liste complémentaire jusqu'au mardi 25 août 2026. Cela, sous réserve que des candidats de la liste principale se désistent et dans le respect des capacités d'accueil.

Nous n'étudierons pas de nouveaux dossiers lors de la seconde vague.

Si votre candidature est retenue :

Le calendrier de l'année ainsi que les informations relatives à l'inscription administrative à l'université 2026-2027 vous parviendront par la suite (courant juillet). Les dates limite de paiement et de renvoi des pièces nécessaires à votre inscription administrative vous seront communiquées ultérieurement.

La réunion de rentrée aura lieu à la **mi-septembre 2026**, selon des modalités que nous vous communiquerons.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à : contact-fpp@univ-lyon2